

MEMO : LES DOCUMENTS POUR ACHETER UNE MOTO



Allianz 

ACHETER UNE MOTO NEUVE : LES DOCUMENTS POUR LE CONCESSIONNAIRE

- ☐ une copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- ☐ une copie de votre permis de conduire correspondant à la cylindrée achetée
- ☐ l'attestation de l'assurance moto
- ☐ un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois
- ☐ pour les personnes morales, le K-bis de moins de 2 mois et la pièce d'identité d'un gérant en cours de validité

DEMANDER LA CARTE GRISE DE VOTRE MOTO

- ☐ Formulaire de demande d'immatriculation
- ☐ Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- ☐ Carte grise du véhicule barrée
- ☐ Si le véhicule a plus de 4 ans, le procès-verbal du contrôle technique en cours de validité et de moins de 6 mois
- ☐ Attestations sur l'honneur : assurance du véhicule et détention d'un permis de conduire pour la catégorie du véhicule

ACHETER UNE MOTO D'OCCASION : LES DOCUMENTS À DEMANDER AU VENDEUR

- ☐ Le certificat de cession du véhicule (formulaire 15776*02) rempli et signé par le vendeur et l'acheteur
- ☐ Le certificat de situation administrative datant de moins de 15 jours
- ☐ Le certificat d'immatriculation ou carte grise barrée

ASSURER VOTRE MOTO

- ☐ une copie de la carte grise du véhicule à assurer
- ☐ une copie du certificat de cession du véhicule
- ☐ une copie du permis de conduire permis de conduire correspondant à la cylindrée à assurer
- ☐ une copie de votre « relevé d'informations » si vous avez déjà été assuré